

Réf.	2025	31
------	------	----

Date de Convocation	Date d'affichage	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
05/12/2025		19	15	19

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle Georges Blanc de la mairie de Fontenay-lès-Briis, 1 place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry DEGIVRY, Maire.

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

DEGIVRY Thierry, ARTUS Séverine, BRUNEL Jérémie, DUPONT Catherine, JALABERT Laurence, JOAO Gaëlle, NORDBERG Anne-Rose ; CIPRES Manuel, GOBLET Emmanuel, JACQUET Jean-Paul, LAVAUD Thierry, SCHMIDT Éric, DUVAL Emmanuelle, FRAPIER Francis, JALABERT Laurence.

**Absents ayant donné procuration à :**

Madame HENNOCQ Eleanore a donné procuration à Monsieur DEGIVRY Thierry  
Madame DELANGUE Marjorie a donné procuration à Madame JALABERT Laurence,  
Monsieur BINON Jean-Olivier a donné procuration à Monsieur ARTUS Séverine  
Madame MAINGONNAT Cécile a donné procuration à Madame DUPONT Catherine.

Madame NORDBERG Anne-Rose a été désignée comme secrétaire de séance.

**OBJET : MISE EN ŒUVRE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) - ADOPTION DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR ET TRANSFORMATION DU CME**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération 2021 025 du Conseil municipal en date du 24 juin 2021 portant création du Conseil Municipal des Enfants (CME) ;

**CONSIDERANT** la volonté municipale de favoriser la participation citoyenne et l'expression des jeunes fontenaysiens ;

**CONSIDERANT** que de nombreux membres du Conseil Municipal des Enfants sont désormais entrés au collège, entraînant une disponibilité réduite et une baisse de participation observée lors des dernières réunions ;

**CONSIDERANT** que le séjour à Bruxelles organisé à l'été 2025 a permis de remobiliser les jeunes, de renforcer leur cohésion, et a suscité une véritable adhésion autour des valeurs citoyennes et européennes ;

**CONSIDERANT** que les ambassadeurs du futur Conseil Municipal des Jeunes, nommés à cette occasion, ont joué un rôle moteur dans cette dynamique, en fédérant leurs camarades, en proposant des actions et en manifestant une motivation accrue pour s'engager au sein d'une instance plus adaptée à leur âge ;

**CONSIDERANT** qu'il apparaît désormais opportun d'offrir aux jeunes une structure renouvelée, cohérente avec leurs besoins, leurs centres d'intérêt et leurs disponibilités ;

Accusé de réception en préfecture  
091-219102431-20251219-Del\_2025-31-DE  
Date de réception préfecture : 19/12/2025

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité,

**APPROUVE** la création du CMJ, ainsi que le règlement intérieur annexé.

**AUTORISE** le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents qui seraient rendus nécessaires par l'application des dispositions de la présente délibération.

**INSCRIT** les crédits correspondants au budget communal.

Le Maire,



La secrétaire de séance

A black ink signature of a person's name.